



QUE PEUT M'APPORTER L'ADA ?

5 TYPE D'ADHESIONS

M'informer

Une information fiable et scientifiquement établie diffusée via :
Site internet
Info-rapide (mails)
Bulletin technique
Renseignements téléphoniques, ...



Me former, échanger, rencontrer

Des partages d'expériences et techniques pour progresser au travers de :
Rencontres techniques, journées techniques, ateliers techniques, voyages d'étude, ...

Etre accompagné dans mon activité

Intervention en cas de troubles, mortalités des colonies
Appui au testage et à l'échange de génétique
Accompagnement à l'installation
Appui à des démarches collectives (commandes groupées, groupes d'échanges, ...)

Visitez notre site internet pour vous tenir informé en continu, et abonnez-vous à nos « infos-rapides » !

www.ada-aura.org

Je suis un apiculteur



ou

ou

ou

J'adhère au **SAPRA**, au **GAPS**, au **CETA RA**, au **CETA VS** : l'adhésion à l'ADA est incluse (tarif = celui du collège 2).

J'ai 50 ruches ou plus et je ne suis pas membre de ces structures : j'adhère via le collège 2.
Cotisation : 65 € + 0,84 € / colonie déclarée

J'ai moins de 50 ruches et je ne suis pas membre de ces structures : j'adhère via le collège 4.
Cotisation forfaitaire : 110 €

Je suis une structure

ou

ou

ou

Je fédère des apiculteurs et 3/4 de mes membres ont plus de 50 ruches : j'adhère via le collège 1. Cotisation pour chaque membre : 65 € + 0,84 € / colonie déclarée

Je fédère des apiculteurs de tous horizons : j'adhère via le collège 3.
Cotisation : 110 € + 0,84 € / adhérent.

Je ne fédère pas des apiculteurs mais suis intéressée par le développement de l'apiculture dans notre région : j'adhère via le collège 5.
Cotisation : 830 €

Téléchargez le bulletin d'adhésion depuis notre site ; vous y trouverez également les conditions d'accès à nos actions selon votre collège d'adhésion.

L'ADA AURA ne peut exister que si les apiculteurs participent à son financement : en 2020, elle doit collecter près de 60 000 € de cotisations pour mener à bien les actions décidées par les apiculteurs.

Vous acquitter de votre cotisation, c'est investir dans votre profession et votre avenir.

Exemple de cotisation pour un apiculteur qui a 300 colonies : 317 €
3 colonies mortes évitées, et c'est payé !
3 hausses de plus, et c'est remboursé !

ADA AURA

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'APICULTURE

ACTIONS et ADHESION 2020

Association pour le Développement de l'Apiculture en Auvergne-Rhône-Alpes



QUE PUIS-JE APPORTER A L'ADA ?

L'ADA est une association : pour mener à bien son objet associatif, elle s'appuie sur son réseau d'adhérents. Chaque adhérent est donc invité à :

- S'exprimer pour faire part de ses attentes et satisfactions
- Contribuer aux opérations « d'arrière-plan », qui sont nécessaires à la réalisation des actions citées ci-dessus.
 - * Collecte d'informations, de données, constitution de références : expérimentations, suivis, enquêtes, veille
 - * Pilotage de l'association (gouvernance)
 - * Gestion administrative et financière
 - * Recueil des besoins et écoute des adhérents
 - * Représentation de l'association
 - * Relations avec ses partenaires et son réseau



CONTACT

Adresse postale :
ADA AURA
Chambre régionale d'Agriculture
9 allée Pierre de Fermat
63 170 AUBIERE

☎ Adèle Bizieux, directrice :
06 41 53 14 72
✉ contact@ada-aura.org

Visitez notre site internet :
www.ada-aura.org

©Photos : ADA France / ITSAF-Institut de l'abeille



Depuis 1992, des apiculteurs se sont fédérés pour faire vivre une association régionale qui propose et met en œuvre des actions de développement au service de la filière apicole régionale, avec quatre missions principales :

- Développer la **technicité** et l'**autonomie** de la filière apicole ;
- Susciter, encourager et accompagner les projets de développement et d'**installation** apicoles ;
- **Sensibiliser** sur les enjeux apicoles dans l'objectif de maintenir un environnement favorable à l'abeille ;
- **Représenter** la filière régionale auprès des structures agricoles et des services administratifs.

5 domaines d'activité stratégiques structurent ces actions :



Notre équipe

- Environ 200 apiculteurs adhérents et 2 000 apiculteurs associés
- Un conseil d'administration de 14 membres, avec des représentants des différentes formes d'apiculture
- 8 salariés sur 2 antennes qui travaillent à la mise en œuvre des actions

Nos moyens financiers

L'ADA AURA agit grâce à la participation de ses membres et du soutien financier du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, de l'Union Européenne, et de partenaires privés, notamment la CNR.

Deux grands rendez-vous annuels :

Les **Rencontres techniques**, en fin d'hiver, couplées avec l'Assemblée Générale annuelle de l'ADA AURA
Partage de « trucs et astuces », démonstration de matériel par des apiculteurs, réflexion collective sur un sujet de préoccupation pour la filière, apports d'intervenants extérieurs

Les **Journées Bilan et Prospective**, à l'automne
Bilan de la saison abordé sous différents angles (élevage, varroa, ...), bilan des projets de l'ADA, expression des besoins, ateliers en petits groupes pour orienter les futurs travaux

Mais aussi pendant l'hiver :

Des **Journées techniques**, de type formations, sur des thèmes variés, en fonction des besoins exprimés

Et en saison :

Des **Ateliers techniques**, un format pour prendre de la hauteur le temps d'une demi-journée, partager et s'enrichir ; Contenu variable selon les thématiques : démonstration de comptages ou de méthodes de lutte contre varroa, bourse au greffage, démonstration d'une méthode d'élevage, ... ; Organisation à votre demande

Nos engagements pour l'année 2020

(sous réserve des financements accordés, et selon les conditions disponibles sur notre site internet, variables notamment selon votre collège d'adhésion)
Au-delà des projets d'expérimentations qui porteront leurs fruits dans les mois et années à venir, nous nous engageons auprès de nos adhérents à organiser notamment les actions suivantes :

ENVIRONNEMENT

Réseau de surveillance des troubles et mortalités (quelle que soit la cause présumée) : déplacements d'un(e) technicien(ne), prélèvements, analyses et retour à l'apiculteur
Observatoire de la qualité des cires

SANITAIRE

Suivis d'infestation varroa, analyse de pratiques, et expérimentations de méthodes de lutte innovantes
Ateliers techniques délocalisés sur le thème de la lutte contre varroa et des conseils tout au long de la saison

PILOTER son exploitation

Un **site internet** avec des contenus riches et actualisés
Mails « Info-rapide » (50 / an minimum)
Bulletin technique annuel papier (1 / an)
Voyages d'étude, visites d'exploitation

ELEVAGE

Appui aux groupes d'apiculteurs dotés d'un **programme collectif de sélection**
Ateliers techniques délocalisés sur le thème de l'élevage et **échanges de génétique** ; des conseils tout au long de la saison

INSTALLATION

Journée collective sur le métier d'apiculteur
Appui individuel des **porteurs de projet** avec de nombreux documents et outils
Renseignements sur les **subventions existantes**

Ils l'ont dit

à propos des rencontres techniques :

Des témoignages précis et techniques.

Super pour se faire un réseau et faire connaissance !

Des contenus concrets, au plus proches de nos réalités de terrain.

Des échanges constructifs et bienveillants.

